

AU REVOIR ANNÉE 2024
BONJOUR 2025 !

**La CFE-CGC VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET VOUS DONNE RENDEZ VOUS EN 2025**

2024 UNE ANNÉE SOCIALEMENT RICHE !

- | Mise en application de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie
- | Passage à la nouvelle classification
- | Premier rattrapage des SMH : Salaires Minimum Hiérarchiques
- | Mise en place de l'observatoire de l'emploi des séniors
- | Avenants ou nouveaux accords sur les sujets suivants :
 - / CET
 - / Formation
 - / Plan Épargne Groupe (évolution de l'abondement = +400€)
 - / GEPP : gestion des emplois et parcours professionnels
 - / PERECO et Régime de Santé
 - / Handicap, RPS et QVTC
- | Mise en place des accords de Groupe chez AVEVA France

Et cela avec les différentes Commissions de suivi annuelles sur la bonne application de nos accords d'entreprise.

ET POUR 2025 ?

En plus des habituelles figures imposées (NAO 2025, Intéressement/participation, Wesop ?), la CFE-CGC a demandé l'ouverture de la négociation sur l'accord de Mobilité Professionnelle

Autres sujets = poursuite des négociations et Intégrations des entités :

- | ECOACT dans SEF
- | SETBT dans SEI-SEF
- | Qui d'autres ?

En attendant un programme qui s'annonce chargé auquel s'ajouteront les **Élections Professionnelles** au niveau de l'UES (SEI-SEF), la CFE-CGC reste ouverte pendant les fêtes de fin d'année.

BONNES FÊTES À TOUS !